LETTRE AUX ACTIONNAIRES

Octobre 2026

LE MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Une nouvelle étape pour Poxel



Yves Decadt
Directeur Général

« Notre priorité est de capitaliser sur notre stabilité retrouvée pour valoriser nos actifs, étape par étape. »

Chères actionnaires, chers actionnaires,

C'est avec émotion que je m'adresse à vous à travers ma première Lettre aux Actionnaires, en tant que Directeur Général de Poxel. Ma nomination ainsi que celle de Laure-Hélène Mercier à la présidence du conseil d'administration le 3 septembre dernier marquent le début d'une nouvelle étape pour notre Société.

En effet, les derniers mois ont d'abord été consacrés à sécuriser l'avenir de la Société avec l'approbation du plan de continuation par le Tribunal des Activités Économiques de Lyon en janvier 2026, puis la valorisation du PXL770, confiée à Scynexis.

Désormais, notre situation financière, si elle demeure fragile, est éclaircie.
Le choix de recentrer la Société sur la valorisation de ses actifs existants, tout en maintenant une structure resserrée pour préserver nos ressources, nous permet de concentrer nos efforts sur notre enjeu prioritaire : la valorisation du portefeuille de produits de Poxel.
Pour l'Imeglimine, dont la dynamique au Japon confirme le potentiel, nous recherchons des partenariats en Chine, qui constitue le principal marché potentiel, et dans d'autres pays en Asie. Pour PXL065, une démarche similaire est engagée, avec la recherche de partenaires potentiels aux États-Unis, en Europe et en Asie.

Poxel dispose aujourd'hui d'actifs différenciés sur des marchés à fort besoin médical. Notre tâche est maintenant de convertir ce potentiel en partenariats créateurs de valeur pour toutes nos parties prenantes.

Je vous remercie pour votre confiance et votre fidélité.

Yves Decadt
Directeur Général

ENTRETIEN AVEC YVES DECADT, DIRECTEUR GÉNÉRAL

Q&A d'Yves Decadt

1. Vous avez pris la direction de Poxel en juin 2026. Quelle est aujourd'hui votre priorité ?

Notre priorité est claire : transformer la valeur scientifique et clinique de nos actifs en valeur pour les actionnaires. Nous concentrons nos efforts sur l'Imeglimine, déjà commercialisée au Japon et génératrice de revenus. Notre stratégie repose avant tout sur l'exécution commerciale et la conclusion de partenariats.

2. Comment évolue TWYMEEG® au Japon ?

TWYMEEG® poursuit une trajectoire encourageante au Japon. Au premier semestre 2026, ses ventes nettes ont progressé de 34 % par rapport au premier semestre 2025, à 5,2 milliards de yens, et elles ont récemment atteint environ 1 milliard de yens par mois. Son positionnement se renforce notamment chez les patients diabétiques souffrant d'insuffisance rénale chronique, les patients âgés et les patients non obèses. Sumitomo Pharma anticipe le franchissement du seuil de 10 milliards de yens de ventes nettes sur son exercice clos au 31 mars 2027, ce qui déclencherait un bonus contractuel de 1 milliard de yens et porterait notre taux de redevance à 12 %.

3. Quel potentiel voyez-vous pour l'Imeglimine hors du Japon ?

Poxel dispose des droits de l'Imeglimine en dehors du Japon. L'équipe de direction a pour mandat de les valoriser et recherche des partenaires potentiels. Le principal marché se situe en Chine, mais il y a d'autres marchés potentiels en Asie, en Amérique latine et dans la région MENA.

4. Quels sont les principaux prochains catalyseurs pour l'Imeglimine ?

Deux études en cours pourraient renforcer significativement le profil de l'Imeglimine. L'étude IMCAP-HF évalue son potentiel chez les patients diabétiques souffrant d'insuffisance cardiaque, une complication fréquente du diabète de type 2 : des résultats positifs permettraient de mieux répondre aux besoins de ces patients et d'élargir la population pouvant bénéficier du traitement.

L'étude DIGNITY, dont les résultats sont attendus début 2028, compare la durabilité du contrôle glycémique à celle des traitements de référence, un critère déterminant pour les médecins dans le choix d'un traitement au long cours. Il s'agit de l'étude de phase IV la plus importante lancée par Sumitomo sur l'Imeglimine.

5. Que peuvent attendre les actionnaires de Poxel dans les prochains mois ?

Nous voulons avancer avec méthode : faire progresser la valorisation de l'Imeglimine hors du Japon et suivre les prochains résultats cliniques. Par exemple, l'accord avec Scynexis sur le PXL770 a renforcé notre situation financière et nous permet de concentrer nos ressources sur nos actifs prioritaires, tout en permettant le développement du candidat médicament par des partenaires engagés. Dans le choix de nos partenaires, le patient est évidemment au centre des préoccupations du développement.

GOUVERNANCE - L'ÉQUIPE DE DIRECTION

Une équipe de direction resserrée, aux expertises complémentaires

Deux profils complémentaires conduisent la nouvelle phase de Poxel : le Business Development et la finance.



Yves Decadt

Directeur Général

Depuis le 10 juin 2026 · administrateur depuis octobre 2025

Plus de 25 ans d'expérience dans le secteur pharmaceutique, dont près de vingt ans chez Johnson & Johnson en Business Development et en négociation de licences, notamment en Asie. Il accompagne Poxel depuis août 2025 : il a conduit la revue stratégique du portefeuille et la cession du PXL770.



Antoine de Boissieu

Directeur Financier

Pilote la gestion financière de Poxel depuis décembre 2025

Associé du cabinet Finaction, il compte trente ans d'expérience en conseil, audit et direction financière externalisée : gestion de trésorerie, plans stratégiques, acquisitions et restructurations, notamment auprès de sociétés pharmaceutiques. Diplômé d'HEC et de Sciences Po Paris.

LA DIRECTION GÉNÉRALE

Elle conduit la stratégie, le Business Development et la gestion opérationnelle de la Société.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Il fixe les orientations, contrôle la gestion et veille à l'intérêt de l'ensemble des actionnaires. Sa composition est présentée page suivante.

GOUVERNANCE - LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Un conseil d'administration renouvelé, garant de la rigueur financière

Le conseil compte quatre membres, dont deux administrateurs indépendants. Aux côtés d'Yves Decadt, Directeur Général, il réunit :



Laure-Hélène Mercier

PRÉSIDENTE DU CONSEIL

Cooptée le 3 septembre 2026

Plus de vingt ans d'expérience dans la pharmacie et les marchés financiers. Ancienne Directrice Financière et membre du Directoire d'Innate Pharma.



Amit Kohli

ADMINISTRATEUR INDÉPENDANT · PRÉSIDENT DU COMITÉ D'AUDIT

Administrateur depuis juillet 2025

Plus de trente ans d'expérience entre science, finance et commercialisation, notamment dans le diabète chez Sanofi et Becton Dickinson.



Alexandre Bragadir

ADMINISTRATEUR

Administrateur depuis juillet 2025

Associé d'IPF Partners, partenaire financier historique de Poxel, qu'il a rejoint en 2019. Plus de 20 ans d'expérience en financements structurés.

Comité d'audit

Présidé par Amit Kohli, il suit la trésorerie, l'exécution du plan et la préparation des comptes.

Comité des rémunérations et RSE

Présidé par Laure-Hélène Mercier, il fixe la politique de rémunération des administrateurs et des dirigeants.

3 QUESTIONS À LAURE-HÉLÈNE MERCIER

1. Vous avez pris la présidence du conseil en septembre. Quel rôle entendez-vous jouer ?

Accompagner l'équipe de direction dans l'exécution du plan de continuation, avec un conseil exigeant et pleinement mobilisé. Après une période difficile, notre priorité est de garantir un contrôle financier rigoureux et une gouvernance irréprochable, au service de tous les actionnaires.

2. Comment le conseil exerce-t-il ce contrôle ?

Il s'appuie sur un comité d'audit présidé par Amit Kohli, administrateur indépendant, qui suit de près la trésorerie, l'exécution du plan et la préparation des comptes. Nous veillons en particulier à la bonne publication des comptes 2025.

3. Qu'attendez-vous du dialogue avec les actionnaires ?

Qu'il soit régulier et transparent. Nos actionnaires ont traversé une période éprouvante : ils sont en droit d'attendre une information claire, à des dates annoncées à l'avance. C'est le sens de cette lettre et du webinaire qui suivra nos résultats annuels.

2025-2026

Une page se tourne, les fondations sont posées

En un peu plus d'un an, Poxel est sortie du redressement judiciaire, a sécurisé le financement de son plan de continuation, valorisé le PXL770 et renouvelé sa gouvernance dans le but d'aborder une nouvelle étape de sortie de crise.

Les étapes clés

- **5 août 2025** Ouverture d'une procédure de redressement judiciaire
- **11 déc. 2025** Vos votes en Assemblée générale mixte rendent possible le projet de plan de redressement
- **22 janv. 2026** Le Tribunal des Activités Économiques de Lyon arrête le plan de continuation et met fin au redressement judiciaire
- **3 févr. 2026** Mise en place de la ligne de financement en fonds propres avec IRIS
- **Mars 2026** Mise à disposition de la tranche D de l'emprunt obligataire IPF
- **31 mars 2026** Valorisation du PXL770, confiée à Scynexis
- **10 juin 2026** Yves Decadt est nommé Directeur Général
- **3 sept. 2026** Laure-Hélène Mercier est cooptée Présidente du Conseil d'administration

Des coûts réduits et des moyens recentrés

- Des effectifs ajustés aux besoins réels de la Société, dans le cadre d'un plan de sauvegarde de l'emploi.
- Des fonctions centrales externalisées, dont les aspects financiers ont été confiés au cabinet Finaction depuis décembre 2025, Antoine de Boissieu, associé de Finaction, assurant la Direction Financière.
- Des dépenses recentrées sur le Business Development et la valorisation des actifs.

Le financement du plan

IPF, partenaire historique : tranche D de l'emprunt obligataire (3,75 M€), tirée par étapes et conditionnée aux ventes nettes de l'Imeglimine.

IRIS : montant maximal de 5 millions d'euros pendant une durée de 5 ans. 20 tranches trimestrielles de 250 000 €, soit 1 M€ par an au plus, pour contenir la dilution.

PORTEFEUILLE

TWYMEEG® poursuit sa croissance au Japon

Commercialisé au Japon par Sumitomo Pharma dans le diabète de type 2, TWYMEEG® (Imeglimine) est l'actif qui génère aujourd'hui le chiffre d'affaires de Poxel.

5,2 Md¥
ventes nettes de TWYMEEG® au 1er semestre 2026, en hausse de 34 %

2,5 M€
chiffre d'affaires consolidé de Poxel au 1er semestre 2026, issu des redevances

12 %
taux de redevance dès 10 Md¥ de ventes nettes, seuil que Sumitomo Pharma prévoit de franchir sur son exercice 2026

1 Md¥
bonus contractuel (environ 5,5 M€) versé à Poxel au franchissement de ce seuil

Comment la croissance de TWYMEEG® profite à Poxel

TWYMEEG® est commercialisé au Japon depuis 2021 par Sumitomo Pharma pour le traitement du diabète de type 2. Poxel ne vend pas elle-même le produit : elle perçoit des redevances sur les ventes nettes réalisées par son partenaire. Leur taux progresse avec les ventes nettes de chaque exercice de Sumitomo : 8 % au départ, 10 % au-delà de 5 Md¥, puis **12 % au-delà de 10 Md¥**, seuil qui déclenche aussi un **bonus de 1 Md¥** (environ 5,5 M€). Après reversement de 8 % des ventes nettes à Merck Serono, les redevances sont prioritairement affectées au remboursement de la dette. **La croissance des ventes nettes accélère donc directement le désendettement de Poxel.**

Nos autres actifs

PXL770

VALORISATION CONFIÉE À SCYNEXIS DEPUIS MARS 2026

Activateur de l'AMPK développé dans la polykystose rénale autosomique dominante (ADPKD), première cause génétique d'insuffisance rénale terminale, et désigné médicament orphelin par la FDA.

8 M$
versés à la signature

8 M$
d'étapes cliniques

180 M$
d'étapes liées aux ventes

75 %
des montants sont affectés au remboursement de la dette d'IPF

- **Un partenaire engagé :** Scynexis prévoit de lancer la phase II dès le 4e trimestre 2026, moins d'un an après l'accord. Preuve de son engagement, Scynexis a réalisé une phase I complémentaire en moins d'un an.
- **Une preuve de concept attendue :** les premiers résultats d'efficacité de la phase II de cette étude, au 2nd semestre 2027, constitueront une étape clé pour l'actif.
- **Un double effet :** 75 % des montants perçus remboursent la dette IPF, ce qui accélère le désendettement de Poxel ; les 25 % restants financent son fonctionnement.

PXL065

EN RECHERCHE DE PARTENAIRE

Candidat médicament dans la cardiomyopathie hypertrophique et la MASH

CAP 2027-2030

Une feuille de route tournée vers le Business Development

LES PROCHAINS JALONS

L'équipe continue à travailler sur de prochains partenariats

2026

- Palier de 10 Md¥ de ventes nettes TWYMEEG® attendu

2027

- Milestone Sumitomo : **bonus de 1 Md¥ (≈ 5,5 M€) et redevance portée à 12 %**
- Milestone phase II « lancement de l'étude **», bonus de 2 M$**
- Données IMCAP-HF dans l'insuffisance cardiaque

2028

- Résultats de l'étude DIGNITY sur la durabilité du contrôle glycémique
- Premiers résultats d'efficacité du PXL770 (S2)

Poxel concentre désormais ses ressources sur la valorisation de ses actifs par des partenariats. Cinq priorités structurent les trois prochaines années.

01

Capitaliser sur la croissance de l'Imeglimine au Japon

Avec Sumitomo Pharma, franchir le palier de 10 Md¥ de ventes nettes attendu sur l'exercice 2026, ce qui porterait la redevance à 12 % et déclencherait un bonus de 1 Md¥.

02

Renforcement du positionnement de l'Imeglimine

Deux études en cours, IMCAP-HF et DIGNITY, pourraient renforcer le positionnement du produit, avec des résultats attendus début 2028.

03

Tirer parti de la valorisation du PXL770, confié à Scynexis

Scynexis porte désormais le développement du PXL770 et prévoit d'en lancer la phase II au 4e trimestre 2026. Chaque étape franchie peut déclencher des paiements, jusqu'à 196 M$ au total.

04

Valoriser l'Imeglimine en Asie

L'équipe de direction a pour mandat de valoriser l'Imeglimine hors du Japon, prioritairement en Chine ainsi que dans d'autres pays en Asie.

05

Renforcer la structure financière

Réduire progressivement l'endettement grâce aux redevances TWYMEEG® et aux paiements de Scynexis, conserver une structure de coûts légère et optimiser le financement de la Société.

VOS RENDEZ-VOUS

Une communication régulière avec nos actionnaires

Vos questions

Un Q&A mis à jour, construit à partir de vos questions, sera disponible sur poxelpharma.com, rubrique « Investisseurs ». Il sera enrichi après chaque publication et chaque webinaire.

L'action Poxel

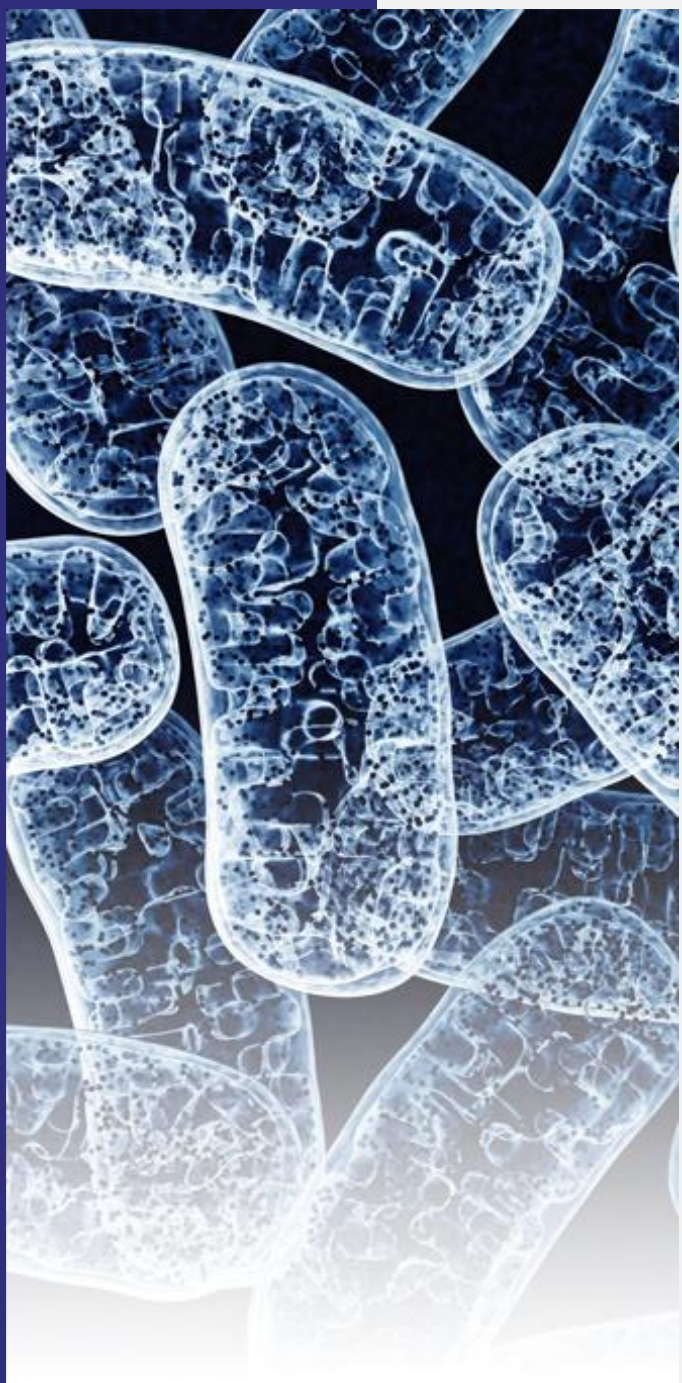
Code ISIN
FR0012432516

Mnémonique
POXEL

Marché de cotation
Euronext Paris

Une question ?

Relations investisseurs, NewCap :
poxel@newcap.eu



Contacts

NewCap

Relations investisseurs et Médias

poxel@newcap.eu

www.poxelpharma.com

Poxel

Relations actionnaires

investors@poxelpharma.com

DISCLAIMER

Toutes les déclarations autres que les déclarations de faits historiques incluses dans ce document concernant des événements futurs sont sujettes (i) à des changements sans préavis et (ii) à des facteurs indépendants de la volonté de la Société. Ces déclarations peuvent inclure, sans s'y limiter, toute déclaration précédée, suivie ou comprenant des mots tels que « objectif », « croire », « s'attendre à », « viser », « avoir l'intention », « pouvoir », « anticiper », « estimer », « planifier », « projeter », « sera », « peut avoir », « probable », « devrait », « pourrait » et d'autres mots et termes de signification similaire, ou la forme négative de ces mots et termes. Les déclarations prospectives sont soumises à des risques inhérents et à des incertitudes indépendantes de la volonté de l'entreprise qui pourraient faire en sorte que les résultats ou les performances réels de l'entreprise diffèrent sensiblement des résultats ou des performances attendus, exprimés ou sous-entendus dans ces déclarations prospectives. La suite des évènements ou les résultats réels peuvent différer de ceux qui sont décrits dans ce document en raison d'un certain nombre de risques ou d'incertitudes décrits dans le Document d'Enregistrement Universel 2024 de la Société disponible sur le site Internet de la Société et celui de l'AMF (https://www.amf-france.org/fr). La Société n'approuve pas ou n'est pas responsable du contenu des liens hypertextes externes mentionnés dans le présent document.